Engrais désherbant gazon Anti-mousse

Fabrimouss

TRIPLE ACTION

Gain de temps garanti

L'action 3 en 1 engrais, désherbant et anti-mousse de Fabrimouss, offre une solution complète pour les espaces verts, en une seule application.

Les avantages

L'ENGRAIS permet d'apporter les éléments nécessaires au besoin du gazon en début de saison.
Avec un équilibre N.P.K 8-0-0, il permet la relance du gazon.
Il bénéficie de la technologie de fabrication AMIPERL.

LE DÉSHERBANT est une association de 2,4D et Dicamba, ayant fait ses preuves dans la destruction des herbes indésirables du gazon. Il agit en profondeur et de manière durable.

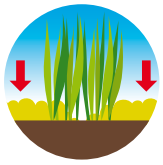

L'ANTI-MOUSSE est composé du sulfate de fer heptahydraté, d'excellente qualité, permettant une destruction efficace des mousses.

Composition

- Engrais N.P.K. 8.0.0 + 2,4D + Dicamba + 50% Sulfate de fer
- 8% d'azote (N) total, dont : 4,76 Ammoniacal ; 3,24 Uréique
- 0,7% de 2,4D
- 0,1% de Dicamba
- 50% du sulfate de fer heptahydraté
- Formulation : Granulés

Engrais désherbant gazon Anti-mousse

Fabrimouss

Mode d'emploi

- Appliquer le produit sur une pelouse légèrement humide (arroser avant l'application en cas de temps sec).
- Épandre en croisant les passages pour mieux répartir le produit.
- Traiter la pelouse 3 jours après une tonte.
- Attendre 3 jours avant de tondre à nouveau.
- Ratisser la pelouse lorsque la mousse est noircie.

Dose d'emploi

300 kg/ha ou 30 g/m^2

AMM N°9420113
Emploi autorisé dans les jardins.
Usage : jardin d'amateur,
gazons de graminées,
désherbage destruction des mousses.
Xn Nocif.
Dangereux pour l'environnement.
R22 ; R36.

Période d'utilisation

Mars | Avril | Mai

Précautions d'emploi

- Utiliser exclusivement sur pelouses de graminées.
- Ne pas utiliser à proximité des massifs d'arbres, d'arbustes, et plantes à fleurs.
- Attention, tâche les dalles, pierres, ciments…
- Ne pas traiter sur sol gelé.
- Ne pas appliquer à une température supérieure à 25°C ou inférieure à 15°C.
- Ne pas utiliser sur les jeunes gazons.
- Attendre un mois après application, si vous envisagez de semer ou de poser des plaques de gazons.
- Tenir les animaux domestiques à l'écart des lieux traités durant les 2 ou 3 jours qui suivent l'épandage.
- Se référer à l'étiquette du produit pour tous renseignements complémentaires.

Conditionnement

Sac de 20 kg / Palette 1000 kg

© HVA Conseil 2010 - 3317 - Crédits photo : C. Watier / Fotolia

DE SANGOSSE S.A.
Bonnel - B.P. 5 - 47480 Pont-du-Casse
Tél. 05 53 69 36 30 - Fax 05 53 66 30 65
www.desangosse.fr
N° Vert 0800 810 500
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00